



Mon fils refuse de me faire connaitre mon petit fils

Par **VOVONNE42**, le **31/01/2013** à **22:15**

bonjour je voudrais savoir si mon fils a le droit de m'empêcher de voir son fils donc mon petit fils suite à une séparation avec leur père perdu le droit de les voir vu que les tribunaux donnaient le plus souvent l'avantage à lui suis tombé malade malgré ça mais leur père a été plus fort il leur a toujours dit que je les avais abandonnés j'ai fait trois tentatives auprès des tribunaux où habitait mes enfants mineurs car le père les a éloignés de notre ville j'ai appris que j'avais un petit fils que j'aimerais bien connaître et vu qu'il est impossible de parler avec mon fils la situation et bloquée quel sont mes droits pour faire partie de sa vie dans cette situation est-ce que je vais perdre le peu de contact que j'ai avec lui il a 4 ans déjà **merci de vos réponses**

Par **NADFIL**, le **01/02/2013** à **12:13**

Bonjour Vovonne42.
L'article 371-4 (issu de la loi de mars 2002, modifiée en mars 2007) du Code Civil énonce que "L'enfant a le droit d'entretenir des relations personnelles avec ses ascendants. Seul l'intérêt de l'enfant peut faire obstacle à l'exercice de ce droit. Si tel est l'intérêt de l'enfant, le juge aux affaires familiales fixe les modalités des relations entre l'enfant et un tiers, parent ou non."
Les tribunaux doivent tenir compte exclusivement de l'intérêt de l'enfant. Garder cela à l'esprit dans les arguments que vous soutiendrez dans une éventuelle demande auprès du juge aux affaires familiales. Le climat tendu entre vous et votre fils pourrait faire obstacle mais restez calme et serein et témoignez de votre souhait de recréer des liens familiaux dignes de ce nom.
Même si cela ne marche pas, votre fils aura tout au moins vu votre démarche.
Vous n'avez rien à perdre que vous n'avez déjà perdu, aussi je vous encourage à le faire.
Cordialement.

Par **VOVONNE42**, le **01/02/2013** à **17:22**

je vous remercie pour votre reponce qui ma bien aider mais j ai une peur bleu de perdre diffinitivement mon fils et petit fils si j entame une procedure j ai ete trot faible pour me battre contre leur pere et ne veut pas lui faire encore subir tout ceci il en as souffrir quand t il etait petit et je me dit que je risque de traumatiser son fils si je vais jusque la mais j ai tellement envie de voir mon petit fils et peu etre renouer avec mon fils